

[Faire une demande de nettoyage \(enlèvement de graffitis\)](#)

Si des tags ont été fait sur les murs de votre propriété, il vous suffit de remplir le formulaire de demande d'intervention gratuite.

Une société spécialisée nettoie les murs de la ville une fois par mois.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

▼ Je soussigné(e)

Civilité <input type="radio"/> Madame <input type="radio"/> Monsieur
Nom / Prénom <input type="text"/>
Adresse <input type="text"/>
Téléphone <input type="text"/>
Téléphone portable <input type="text"/>
Email <input type="text"/>
Localisation du (des) graffiti(s) <input type="text"/>

Autorise la ville de Croissy-sur-Seine à effectuer le retrait du ou des graffiti(s) présent(s) à l'adresse ci-dessus.

Le coût de l'intervention est pris en charge par la ville de Croissy-sur-Seine.

Le nettoyage complet du ou des parties dégradée(s), après enlèvement des graffitis reste à ma charge.

Contact

Pour tout renseignement sur les délais d'intervention, merci de contacter la Police Municipale au 01 39 76 66 75

A noter

- La ville de Croissy-sur-Seine se dégage de toute responsabilité quant aux éventuelles dégradations que pourraient entraîner ces interventions
- Les interventions sont limitées à hauteur de 2,80 mètres